

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

La Municipalité de Saint-René-de-Matane a un contrat avec Bouffard Sanitaire inc. concernant la collecte des matières résiduelles et des matières recyclables, et ce, pour un montant de **33 296,77 \$**, taxes en sus.

BUDGET DE L'ANNÉE 2014

Les travaux de préparation du budget 2014 commenceront dans les jours à venir. Les préoccupations principales de vos élus municipaux seront, lors de la confection de ce budget, le maintien de la quantité des services municipaux qui vous ont été dispensés tout au long de l'année 2013.

Votre conseil a pour objectif d'assurer un équilibre budgétaire tout en respectant votre capacité de payer. Toutefois, le conseil juge essentiel de maintenir, en qualité et en quantité, les services municipaux qui vous sont déjà consentis.

Nous tenterons de faire tout notre possible pour faire beaucoup avec beaucoup moins. *Nous vous suggérons de prendre quelques instants pour réfléchir à ce que vous pouvez faire avec un 100 \$. Ça vous donnera une idée de ce que votre conseil municipal peut faire avec un 100 \$.*

RÉFECTION DE LA ROUTE 195 ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Juste un mot pour compléter la saga de la réfection d'une partie de la route 195 : le dernier impair commis par le ministère des Transports du Québec est l'ouverture officielle du nouveau tronçon de la route sans la présence du maire en place, soit disant qu'on était en période électorale. Fin de la remarque.

En ce qui regarde le dossier de l'assainissement des eaux usées, le bassin d'épuration n° 1, c'est-à-dire l'ancien bassin, est en attente de réparations puisqu'il y a des fissures. La difficulté actuelle est « Qui paiera la facture? » C'est un dossier à suivre.

CONCLUSION

Tous les citoyens intéressés par le budget 2014 pourront obtenir toutes les informations s'y rapportant en assistant à la séance extraordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le **lundi 9 décembre 2013 à 19 h**, à la salle du conseil située au 178, avenue Saint-René. Au cours de cette séance extraordinaire, le budget concernant l'exercice financier 2014 sera adopté. Seules les questions portant sur le budget pourront y être entendues.

En mon nom personnel et en celui de mes collègues du conseil municipal, nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter la bienvenue à la séance extraordinaire concernant le budget 2014.

Roger Vaillancourt, maire



ALLOCUTION DU MAIRE ROGER VAILLANCOURT MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE NOVEMBRE 2013

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

À titre de maire de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, il me fait plaisir de vous confirmer que vos élus travaillent pour votre mieux-être. De plus, je tiens à souligner la collaboration et tout le travail exécuté par le personnel administratif. Et du travail il y en a!

Comme à chaque année et à la même période, conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, le maire de chaque municipalité doit remettre un rapport concernant l'exercice financier en cours et quelques indications préliminaires relatives au prochain budget 2014. Je vous transmets donc des informations municipales qui doivent vous intéresser.

ANNÉE 2012

La firme Raymond Chabot Grant Thornton a déposé en avril 2013 son rapport concernant l'exercice financier 2012.

Pour l'année 2012, il y a eu un excédent des recettes sur les dépenses de **128 638 \$**. De ce surplus, un montant de **125 000 \$** a été affecté au budget de l'exercice financier 2013. Le surplus réservé s'élevait à **45 031 \$** au 31 décembre 2012.

ANNÉE 2013

Le conseil municipal a adopté le règlement n° 2012-10 ayant pour objet d'établir le budget de l'exercice financier 2013. Ce budget s'élève à **1 494 504 \$**.

Le taux de taxation a été majoré de **0,02 \$** (indice des prix à la consommation) pour l'exercice financier 2013. Chaque poste budgétaire a été très étroitement surveillé. À l'intérieur du budget 2013, la marge de manœuvre est de plus en plus limitée.

Au 31 octobre 2013, les soldes impayés relativement aux taxes municipales s'élèvent à 121 959,41 \$. Nous vous signalons que la liste des arrérages de taxes sera déposée devant le conseil municipal dans les prochains jours. Toutes les propriétés dont le compte de taxes n'aura pas été acquitté en entier au 31 décembre 2013 seront mises en vente pour taxes en janvier 2014.

VOIRIE MUNICIPALE – ENTRETIEN D'ÉTÉ

Les services d'Excavation Émilien Simard inc. ont été retenus pour le nivelage des chemins municipaux. Les déboursés pour ces travaux, à ce jour, s'élèvent à **11 216,39 \$**. Il en coûte 109 \$ l'heure, taxes en sus, pour obtenir les services d'une niveleuse pour nos chemins.

La Municipalité de Saint-René-de-Matane a réalisé ou a fait réaliser des travaux d'asphaltage de la route de la Montagne Sud pour un montant de **48 579,24 \$**, taxes incluses. Les rues du Puits, de la Fabrique ainsi que le stationnement du garage municipal et de la caserne incendie ont également été asphaltés pour un montant de **59 541,68 \$**, taxes incluses. Ces travaux ont été réalisés par Les Pavages des Monts inc.

Des travaux de creusage de fossés ont été exécutés sur le chemin du 14^e Rang pour un montant de **1 862,60 \$**, taxes incluses. Des travaux de réparation sur la route Dufour ont été effectués pour un montant de **12 031,36 \$**, taxes incluses. Les fossés de la route du Ruisseau-Gagnon ont également été creusés pour un montant de **21 902,75 \$**. Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Sablière S.A.D. inc (9210-2185 Québec inc.).

Les Entreprises de construction Saint-Raymond inc. ont exécuté des travaux majeurs sur une distance de 2 km sur le chemin du 10^e et 11^e Rang. La Municipalité a retenu l'option C du document de l'appel d'offres de l'entreprise pour un montant de **87 212,69 \$** dans le cadre de ces travaux.

Le ministre des Transports M. Sylvain Gaudreau a accordé, en date du 9 août 2013, une subvention de **45 000 \$** à la Municipalité dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

VOIRIE MUNICIPALE – ENTRETIEN D'HIVER

La saison hivernale est à nos portes. La machinerie utilisée pour le déneigement de nos rues, routes et chemins est prête pour affronter un autre hiver.

La Municipalité a un contrat avec Les Produits agroforestiers Alain Lechasseur enr., en ce qui concerne le déneigement du chemin de la Pointe-à-Tremblay pour la saison hivernale 2013-2014. Ce contrat s'élève à **2 450 \$**, taxes en sus.

SÉCURITÉ INCENDIE

Dans le cadre de la protection contre les incendies, un réservoir de 10 000 gallons d'eau a été installé le long du chemin du 10^e et 11^e Rang, à proximité de la route 195. L'achat du réservoir a coûté **18 011, 98 \$**, taxes incluses. Au moment d'écrire ces lignes, Les Entreprises de construction Saint-Raymond inc. n'ont pas encore fait parvenir leur facturation. Toutefois, leur soumission était de **11 850 \$**, taxes en sus, pour l'installation de ce réservoir. En procédant à l'installation de ce réservoir la Municipalité se conforme au Schéma de couverture de risques de la MRC de La Matanie en matière de sécurité incendie.

SERVICE DES LOISIRS

Avec l'approche de l'hiver, les jeunes et les moins jeunes pourront bénéficier d'une nouvelle patinoire. En collaboration avec le comité local de développement – CODEL – ce projet d'avoir une patinoire a vu le jour. Trois soumissionnaires ont fourni des soumissions. Le contrat a été adjugé en faveur du plus bas soumissionnaire conforme, soit Distribution Sports Loisirs Installation inc. pour un montant de **61 675 \$**, taxes en sus. Ce montant comprend la fourniture, la livraison et l'installation des bandes. Le coût total relatif à la réalisation de ce projet s'élève à **70 910,83 \$**, taxes en sus, incluant les coûts de préparation du terrain. Une subvention de **32 869,29 \$** du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, une aide financière de la Municipalité de **7 000 \$**, un montant de **17 180, 75 \$** en provenance du Pacte rural de la MRC de La Matanie, ont contribué à défrayer une partie des coûts. Des dons et/ou commandites, des activités organisées, et d'autres à venir, par CODEL contribuent à la réalisation de ce projet. Il ne manque que la neige...

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION 2012

TRANSPORT ROUTIER

Voirie municipale – Entretien d'été
Coût d'entretien par kilomètre de voie de circulation 521\$

Voirie municipale – Enlèvement de la neige
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie de circulation 1 883 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

Coût de traitement et d'approvisionnement par mètre cube d'eau 0,61 \$

Traitement des eaux usées et du réseau d'égout

Coût du traitement par mètre cube des eaux usées 0,33 \$

Coût du réseau d'égout par kilomètre de conduite 7 941 \$

Déchets domestiques et assimilés

Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local 184,00 \$

RESSOURCES HUMAINES

Effort de formation par employé 21,30 heures

TRAITEMENT DES ÉLUS EN 2013

Maire : Rémunération 8 019 \$ + allocation non imposable 4 010 \$ = Total de 12 029 \$;

Conseillers : Rémunération 2 673 \$ + allocation non imposable 1 337 \$ = Total de 4 010 \$.